

Liste des votes au Conseil municipal du 19 juin 2025

2025-045 Assemblée – Modification de la constitution des groupes politiques

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-François Delage, Maire, le Conseil prend acte de la composition des groupes politiques au 19 juin 2025 :

Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen

Co-présidentes : Anissa AZZOUG et Corinne BOCABEILLE

Vice-Présidents : Vry-Narcisse TAPA et Christine MUSEUX

Membres : Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Fatoumata THIAM, Brigitte BRICOUT, Jacques HASSIN, Elsa BADOUC, Sidi CHIAKH, Julie DEFRANCE, Patrick AOUDAY, Catherine FOURCADE, Annie PARIS, Josette TUFFERY

Groupe pour une ville qui nous rassemble, PCF et apparentés, tous citoyens

Président : Ibrahima TRAORE

Vice-Présidente : Geneviève ETIENNE

Membre : Véronique GESTIN

Groupe Génération Ecologie et Sociale

Co-présidents : Jonathan HEMERY, Jean-Philippe EDET

Groupe Le Kremlin-Bicêtre en avant, radical et écologiste

Président : Jean-François BANBUCK

Membres : Jean-Marc NICOLLE, Maeva HARTMANN, Bernard CHAPPELLIER, Oidi BELAINOUSSI, Mounia BENSETTITI

Groupe Ensemble changeons Le Kremlin-Bicêtre

Président : Lionel ZINCIROGLU

Vice-présidente : Nadia CHIBOUB

Membres : Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI

Groupe Écologistes et citoyens du Kremlin-Bicêtre

Co-présidents : Kamel BOUFRAINE, Jérôme GIBLIN, Toufik KHIAR

2025-046 Assemblée - Modification du Règlement intérieur du Conseil municipal

Après en avoir délibéré par :

Article 1 du règlement intérieur :

- Amendement : 13 voix pour, 21 contre ; **rejet de l'amendement.**

- Article tel que présenté : 21 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY) et 13 contre (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN)

Article 2 du règlement intérieur :

- Article tel que présenté : 21 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY) et 13 contre (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN)

Article 3 du règlement intérieur :

- Article tel que présenté : 27 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER), et 7 contre (Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN)

Article 4 du règlement intérieur :

- Amendement : 13 voix pour, 21 contre ; **rejet de l'amendement.**

- Article tel que présenté : 21 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY) et 13 contre (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN)

Article 5 du règlement intérieur :

- Amendement : 29 voix pour, 5 ne prenant pas part au vote. **adoption de l'amendement.**

- Article modifié : 21 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY) et 13 ne prenant pas part au vote (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN)

Article 6 du règlement intérieur :

- Article tel que présenté : 21 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY) et 13 contre (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN)

Article 7 du règlement intérieur :

- Article tel que présenté : 27 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER), et 7 contre (Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN)

Article 8 du règlement intérieur :

- Article tel que présenté : 27 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER), et 7 ne prenant pas part au vote (Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN)

Articles 9 à 11 du règlement intérieur :

- Article tel que présenté : 27 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER), et 7 ne prenant pas part au vote (Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN)

Article 12 du règlement intérieur :

- Amendement : 13 voix pour et 21 contre, **rejet de l'amendement.**
- Article tel que présenté : 21 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABELLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY), 6 contre (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER) et 7 ne prenant pas part au vote (Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN)

Article 13 du règlement intérieur :

- Amendement : 13 voix pour et 21 voix contre ; **rejet de l'amendement.**
- Article tel que présenté : 21 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABELLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY) et 13 ne prenant pas part au vote (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN)

Article 14 du règlement intérieur :

- Article tel que présenté : 21 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABELLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY) et 13 ne prenant pas part au vote (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN)

Articles 15 à 20 du règlement intérieur :

- Article tel que présenté : 27 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABELLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER), et 7 ne prenant pas part au vote (Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN)

Article 21 du règlement intérieur :

- Article tel que présenté : 21 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABELLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY) et 13 contre (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN)

Articles 22 et 23 du règlement intérieur :

- Article tel que présenté : 27 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABELLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER), et 7 ne prenant pas part au vote (Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN)

Article 24 du règlement intérieur :

- Amendement : 28 voix pour et 6 contre ; **adoption de l'amendement.**
- Article modifié : 28 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Jonathan HEMERY, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme

GIBLIN), et 6 contre (Véronique GESTIN, Geneviève ETIENNE, Ibrahima TRAORE, Corine BOCABELLE, Sidi CHIAKH, Vry Narcisse TAPA),

Article 25 du règlement intérieur :

- Article tel que présenté : 27 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABELLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER), et 7 ne prenant pas part au vote (Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN)

Article 26 du règlement intérieur :

- Amendement : 29 voix pour et 5 contre ; **adoption de l'amendement.**

- Article modifié : 29 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Jonathan HEMERY, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN) et 5 contre (Véronique GESTIN, Geneviève ETIENNE, Ibrahima TRAORE, Corinne BOCABELLE, Patrick AOUDAY)

Article 27 du règlement intérieur :

- Article tel que présenté : 34 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABELLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN)

Article 28 à 32 du règlement intérieur :

- Article tel que présenté : 27 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABELLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER) et 7 ne prenant pas part au vote (Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN)

Article 33 du règlement intérieur :

- Article tel que présenté : 21 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABELLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY) et 13 ne prenant pas part au vote (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN)

Article 34 du règlement intérieur :

- Article tel que présenté : 27 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABELLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER) et 7 ne prenant pas part au vote (Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN)

Article 35 du règlement intérieur :

- Article tel que présenté : 21 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABELLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY), 6 contre (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER), et 7 ne prenant pas part au vote (Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN)

Article 36 du règlement intérieur :

- Article tel que présenté : 27 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABELLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER) et 7 ne prenant pas part au vote (Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN)

Article 37 du règlement intérieur :

- Amendement : 8 voix pour, 21 contre et 7 ne prenant pas part au vote ; **rejet de l'amendement.**

- Article tel que présenté : 21 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABELLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY), et 13 ne prenant pas part au vote (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN)

Articles 38 et 39 du règlement intérieur :

- Article tel que présenté : 27 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABELLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER) et 7 ne prenant pas part au vote (Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN)

Articles 40 et 41 du règlement intérieur :

- Article tel que présenté : 21 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABELLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY) et 13 ne prenant pas part au vote (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN)

Le conseil décide de rapporter la délibération n°2023-012 du 16 février 2023 portant modification du règlement intérieur du Conseil municipal, et d'adopter le règlement intérieur du Conseil municipal.

2025-047 _ Assemblée Désignation des représentants au sein des Commissions municipales

Après avoir entendu l'exposé de Jean-François Delage, Maire,

Après en avoir délibéré par 27 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABELLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER), 5 abstentions (M. ZINCIROGLU, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. RUGGIERI), et 2 ne prenant pas part au vote (M. KHIAR, M. GIBLIN), le conseil décide de désigner les conseillers municipaux suivants au sein des commissions suivantes :

2025-052 Assemblée – Désignation de représentants au sein de l'Association Vacances Voyages Loisirs (VVL)

Après en avoir délibéré, par 21 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOU DAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO C, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY) et 13 ne prenant pas part au vote (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide de désigner, conformément aux statuts de l'association, deux représentants de la ville du Kremlin-Bicêtre :

- Ibrahima TRAORE, titulaire
- Jean-François DELAGE, suppléant.

D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à l'adhésion de la ville du Kremlin-Bicêtre à l'association Vacances Voyages Loisirs.

2025-053 Finances – Budget principal de la ville – Présentation du compte de gestion 2024

Après en avoir délibéré par 34 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOU DAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO C, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, M. ZINCIROGLU, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. RUGGIERI, M. KHIAR, GIBLIN), le Conseil décide :

De prendre acte de la présentation faite du compte de gestion du budget principal de la Ville du Kremlin-Bicêtre dressé pour l'exercice 2024 par la Comptable publique, lequel peut se résumer ainsi :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales [a]	15 931 914,48	53 234 913,29	69 166 827,77
Titres de recettes émis [b]	6 601 922,89	51 348 677,23	57 950 600,12
Réductions de titres [c]		112 896,71	112 896,71
Recettes nettes [d=b-c]	6 601 922,89	51 235 780,52	57 837 703,41
DEPENSES			
Prévisions budgétaires totales [e]	15 931 914,48	53 234 913,29	69 166 827,77
Mandats émis [f]	7 157 468,64	51 404 318,53	58 561 787,17
Annulations de mandats [g]		1 613 601,86	1 613 601,86
Dépenses nettes [h=f-g]	7 157 468,64	49 790 716,67	56 948 185,31
RESULTAT DE CLOTURE			
 [D-H] Excédent [H-D] Déficit	555 545,75	1 445 063,85	889 518,10

De constater les identités de valeurs avec les indications du compte administratif.

De déclarer que ce compte de gestion n'appelle aucune autre observation, ni réserve.

2025-054 Finances – Budget annexe « Marché forain » - Présentation du compte de gestion 2024

Après en avoir délibéré par 34 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOU DAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO C, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, M. ZINCIROGLU, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. RUGGIERI, M. KHIAR, GIBLIN), le Conseil décide :

De prendre acte de la présentation faite du compte de gestion du budget annexe « marché forain » de la commune du Kremlin-Bicêtre dressé pour l'exercice 2024 par la Comptable publique, lequel peut se résumer ainsi :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales [a]	124 723,09	654 243,41	778 966,50
Titres de recettes émis [b]	31 832,08	537 351,53	569 213,61
Réductions de titres [c]		17 901,28	17 901,28
Recettes nettes [d=b-c]	31 832,08	519 450,25	551 312,33
DEPENSES			
Prévisions budgétaires totales [e]	124 723,09	654 243,41	778 966,50
Mandats émis [f]	2 220,00	552 266,89	554 486,89
Annulations de mandats [g]		63 437,12	63 437,12
Dépenses nettes [h=f-g]	2 220,00	488 829,77	491 049,77
RESULTAT DE CLOTURE			
[D-H] Excédent	29 642,08	30 620,48	60 262,56
[H-D] Déficit			

De constater les identités de valeurs avec les indications du compte administratif.
De déclarer que ce compte de gestion n'appelle ni observation, ni réserve.

2025-055_ Assemblée – Election d'un président de séance pour l'adoption des comptes administratifs 2024 de la ville du Kremlin-Bicêtre et du budget annexe « marché forain »

Après en avoir délibéré, par 21 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY) et 13 ne prenant pas part au vote (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, M. ZINCIROGLU, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. RUGGIERI, M. KHIAR, M. GIBLIN), le conseil décide de désigner M. Frédéric RAYMOND comme Président de séance pour l'adoption des comptes administratifs 2024 de la Ville et du budget annexe Marchés forains.

2025-056_ Finances – Adoption du compte administratif 2024 du budget principal de la ville

Après en avoir délibéré, par 20 voix pour (Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY), 13 contre (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), et 1 ne prenant pas part au vote (M. DELAGE), le conseil décide de prendre acte du compte administratif 2024 du budget de la commune, qui se résume ainsi :

- Section de FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 49 790 716,67 €
Recettes : 53 861 742,10 €

- Section d'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 7 157 468,64 €
Recettes : 6 760 676,40 €

Précise que ces montants permettent de constater :

- Un solde excédentaire de la section de fonctionnement de 4 071 025,43 €
- Un solde déficitaire de la section d'investissement de - 396 792,24 €

Reconnait la sincérité des restes à réaliser, en section d'investissement, énoncés comme suit :

- Dépenses engagées reportées : 2 884 965,29 €
- Recettes engagées reportées : 1 500 000,00 €
- Solde déficitaire : - 1 384 965,29 €

Adopte le compte administratif 2024 du budget de la commune.

2025-057_ Finances – Budget annexe « Marché forain » - Adoption du compte administratif 2024

Après en avoir délibéré, par 20 voix pour (Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRAANCE, Josette TUFFERY), 13 contre (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, M. ZINCIROGLU, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. RUGGIERI, M. KHIAR, M. GIBLIN) et 1 ne prenant pas part au vote (M. DELAGE) le conseil décide d'acter la présentation faite du compte-administratif 2024 du budget annexe marché forain de la commune, qui se résume ainsi :

Dépenses : 488 829,77 €
Recettes : 632 285,66 €

- Section de fonctionnement

Dépenses : 33 023,09 €
Recettes : 31 862,08 €

- Section d'investissement

De préciser que ces montants permettent de constater :

- Un solde excédentaire de la section de fonctionnement de 143 455,89 €
- Un solde déficitaire de la section d'investissement de - 1 161,01 €

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, en section d'investissement, énoncés comme suit :

- Dépenses engagées reportées : 1 380,00 €
- Recettes engagées reportées : 0,00 €
- Solde déficitaire : - 1 380,00 €

D'adopter le compte administratif 2024 du budget annexe « marché forain » de la commune.

2025-058_ Finances - Budget principal de la ville - Correction du résultat d'investissement cumulé, du fait de l'apurement du compte 1069 (1/10)

Après en avoir délibéré, par 21 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRAANCE, Josette TUFFERY), 5 abstentions (M. ZINCIROGLU, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. RUGGIERI), et 8 ne prenant pas part au vote (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, M. KHIAR, M. GIBLIN), le conseil décide d'approuver la correction des résultats de la section d'investissement du compte administratif 2024, et d'ajouter 64 294,04 € (soit 1/10^{ème} du montant à apurer) au compte « 001 - Dépense » du budget 2025, au vu du tableau ci-annexé.

2025-059_ Finances – Budget principal de la Ville - Affectation définitive des résultats de l'exercice 2024

Après en avoir délibéré, par 21 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRAANCE, Josette TUFFERY), 5 abstentions (M. ZINCIROGLU, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. RUGGIERI), et 8 ne prenant pas part au vote (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, M. KHIAR, M. GIBLIN), le conseil décide

D'affecter de manière définitive au compte D 001 le résultat d'investissement déficitaire ainsi que l'apurement progressif du compte 1069, pour un montant de 461 086,28 €.

D'affecter de manière définitive au compte R 1068 la somme de 1 846 051,57 € pour couvrir le besoin de financement et l'apurement progressif du compte 1069.

D'affecter de manière définitive au compte R 002 le solde de l'excédent de fonctionnement d'un montant de 2 224 973,86 €.

De reprendre dans le budget principal de la ville 2025, les restes à réaliser d'investissement en dépenses et en recettes (présentant un solde déficitaire de - 1 384 965,29 €).

2025-060 Finances – Budget annexe « Marché forain » - Affectation définitive des résultats de l'exercice 2024

Après en avoir délibéré, par 21 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY), 5 abstentions (M. ZINCIROGLU, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. RUGGIERI), et 8 ne prenant pas part au vote (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

D'affecter de manière définitive au compte D 001 le résultat d'investissement déficitaire de 1 161,01 €.

D'affecter de manière définitive au compte R 1068 la somme de 2 541,01 € pour couvrir le besoin de financement.

D'affecter de manière définitive au compte R 002 le solde de l'excédent de fonctionnement d'un montant de 140 914,88 €.

De reprendre dans le budget annexe « marché forain » 2025, les restes à réaliser d'investissement en dépenses (d'un montant de – 1 380 €).

2025-061 Finances – Bilan des acquisitions et cessions immobilières de l'année 2024

Après en avoir délibéré, par 21 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY), 5 abstentions (M. ZINCIROGLU, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. RUGGIERI), et 8 ne prenant pas part au vote (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

D'indiquer qu'en 2024, la Ville n'a procédé à aucune acquisition immobilière.

D'indiquer qu'en 2024, la Ville a procédé à la cession immobilière suivante :

Désignation	Montant
Terrain situé 19 rue Pierre et Marie Curie. Parcelle cadastrée B n°117, 188 et 191.	444 230,77 euros

2025-062 Finances – Rapport relatif à l'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine et Cohésion sociale (DSU) – Exercice 2024

Après en avoir délibéré par 34 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide de prendre acte de la réalisation des actions menées en matière de développement social urbain, au cours de l'exercice 2024, et identifiées dans le cadre de la dotation de solidarité urbaine :

- Vie des quartiers, accompagnement, lien social et citoyenneté : 109 687 €,
- Réussite éducative : 206 498 €,
- Accès aux droits : 14 275 €,
- Santé et prévention : 52 438 €,
- Soutien aux associations, animations sportives : 229 607 €.

2025-063 Finances – Rapport relatif à l'utilisation du Fonds de Solidarité des communes de la Région Île-de-France (FSRIF) – Exercice 2024

Après en avoir délibéré par 34 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide de prendre acte du rapport annexé à la délibération, sur l'utilisation des crédits du Fonds de Solidarité des Communes de la Région Ile de France (FSRIF) pour l'exercice 2024.

2025-064 Finances – Fixation du Tarif pour les prestations d'aide à domicile

Après en avoir délibéré par 34 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOU DAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO C, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide de fixer le tarif horaire de 24,58 € pour les prestations d'aide à domicile, pour les personnes âgées ou en situation de handicap ne faisant pas appel au financement d'un organisme (Département, caisse de retraite, mutuelle...), y compris pour le dépassement des quotas d'heures, à compter du 1^{er} juillet 2025.

2025-065 Finances – Actualisation des tarifs et des modalités de la taxe de séjour

Après en avoir délibéré par 34 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOU DAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO C, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

De rapporter la délibération n° 2018-084 du 27 septembre 2018 relative à la revalorisation des tarifs de la taxe de séjour à compter du 1^{er} janvier 2019.

D'approuver le fait que la taxe de séjour est perçue au réel, sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre, selon les modalités précisées ci-dessus.

De fixer les tarifs de la taxe de séjour applicables par personne et par nuitée, à compter du 1^{er} janvier 2026 comme suit :

Catégorie d'hébergement	Nouveau tarif – part communal
Palaces	4,90 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles et meublés de tourisme 5 étoiles	3,60 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles et meublés de tourisme 4 étoiles	2,60 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles et meublés de tourisme 3 étoiles	1,70 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles et meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	1,00 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile et meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives	0,80 €
Terrain de camping et terrains de caravane classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,60 €
Terrain de camping et terrains de caravane classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €

De préciser que le taux applicable aux hébergements en attente de classement ou sans classement est de 5 % du coût par personne de la nuitée (hors taxes) dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité.

De préciser que s'ajoutent à ces tarifs :

- ➔ La taxe additionnelle départementale de 10 %,
- ➔ La taxe additionnelle régionale de 15% à reverser à la Société du Grand Paris,
- ➔ La taxe additionnelle régionale de 200% instituée par la loi de finances pour 2024.

D'exempter de la taxe de séjour :

- Les personnes mineures,
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune,
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire,
- Les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à un montant de 1 € par nuit et par personne.

De préciser que les opérateurs numériques reversent deux fois par an, au plus tard le 30 juin et le 31 décembre, sous leur responsabilité, au comptable public de la commune, le montant de la taxe de séjour et des taxes additionnelles départementale et régionales.

De préciser que l'ensemble des autres logeurs doit verser spontanément la taxe de séjour, au comptable public de la commune, aux dates suivantes :

- Le 15 avril pour les encaissements du 1^{er} trimestre,
- Le 15 juillet pour les encaissements du 2^{ème} trimestre,
- Le 15 octobre pour les encaissements du 3^{ème} trimestre,
- Le 15 janvier de l'année suivante, pour les encaissements du 4^{ème} trimestre

Les versements doivent être justifiés par un état récapitulatif certifié par le logeur, précisant, outre le nom de l'établissement procédant au règlement, la période concernée, le nombre de nuitées et le montant unitaire de la taxe de séjour appliquée.

Dit que les recettes relatives à la taxe de séjour sont encaissées au chapitre 73, à la nature 731721 sur le budget principal de la commune.

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'application de ces dispositions.

2025-066_ DSIR – Convention d'adhésion à la Centrale d'achat du numérique et des télécoms (CANUT)

Après en avoir délibéré par 27 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER), 5 abstentions (Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI), et 2 ne prenant pas part au vote (Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

D'approuver la convention entre la CANUT et la Ville du Kremlin-Bicêtre pour l'adhésion à la CANUT.

D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces de nature administratives, techniques ou financières nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2025-067_ Ressources humaines – Instauration d'une indemnité pour l'encadrement des séjours

Après en avoir délibéré par 34 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

D'instaurer à compter du 1^{er} juillet 2025 une indemnité pour l'encadrement des séjours, applicable aux agents titulaires, stagiaires et contractuels de la Ville du Kremlin-Bicêtre. Cette indemnité remplace tout type de paiement pour l'encadrement des séjours qui aurait été délibéré auparavant.

De fixer le barème de l'indemnité prévue à l'article 1 comme suit :

Durée du séjour	En semaine	1 dimanche et/ou 1 jour férié
1 journée (départ > 7 h / retour < 22 h)	59,40 €	95,04 €
2 jours et 1 nuit	142,56 €	237,60 €
3 jours et 2 nuits	237,60 €	332,64 €
4 jours et 3 nuits	344,52 €	439,56 €
5 jours et 4 nuits	451,44 €	546,48 €
6 jours et 5 nuits	558,36 €	653,40 €
7 jours et 6 nuits	665,28 €	760,32 €
8 jours et 7 nuits	772,20 €	867,24 €
9 jours et 8 nuits	879,12 €	989,20 € (1 164,24 € si 2 dimanches et/ou 2 jours fériés)
1 journée et/ou la nuit supplémentaire	59,40 €	95,04 €

D'inscrire les crédits nécessaires au budget communal.

D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces de nature administratives, techniques ou financières nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2025-068_ Ressources Humaines – Modification du tableau des effectifs et création des emplois saisonniers

Après en avoir délibéré par 21 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY), 6 contre (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER), et 7 abstentions (Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

D'adopter le tableau des emplois permanents tel que présenté en annexe, à effet du 1^{er} juillet 2025.

De créer, pour les besoins saisonniers du 1^{er} juillet au 31 août 2025 :

- 4 postes d'adjoint d'animation pour les Estivales ;
- 2 postes d'ETAPS pour les activités sportives de l'été ;
- 5 postes d'adjoint administratif ;
- 8 postes d'adjoint technique.

D'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois.

D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces de nature administratives, techniques ou financières nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2025-069_ Ressources Humaines – Autorisation donnée au Monsieur le Maire de signer des contrats

Après en avoir délibéré par 21 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY), 6 contre (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER), 2 abstentions (Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), et 5 ne prenant pas part au vote (Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI), le conseil décide de :

De créer les postes présentés en annexe de la présente délibération.

D'autoriser M. le Maire à signer les contrats des agents recrutés sur lesdits postes.

D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces de nature administratives, techniques ou financières nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2025-070_ Ressources humaines – Instauration du forfait mobilité durable pour les agents municipaux

Après en avoir délibéré par 27 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN, Lionel ZINCIROGLU, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI), et 7 abstentions (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Nadia CHIBOUB), le conseil décide :

D'instaurer, à compter du 1^{er} juillet 2025, le forfait mobilités durables au bénéfice des agents publics de la Ville du Kremlin-Bicêtre (titulaires, stagiaires et contractuels) dès lors qu'ils certifient sur l'honneur réaliser leurs trajets domicile-travail avec leur vélo personnel ou en covoiturage pendant un minimum de 100 jours par an, modulé selon la quotité de temps de travail et de la durée de présence dans l'année au titre de laquelle le forfait est versé.

D'inscrire au budget les crédits correspondants.

D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces de nature administratives, techniques ou financières nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2025-071_ Ressources humaines – Expérimentation du congé menstruel

Après en avoir délibéré par 34 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

D'instaurer un congé menstruel pour les agentes titulaires et contractuelles de la Ville du Kremlin-Bicêtre à compter du 1^{er} juillet 2025.

De fixer les modalités dudit congé comme suit :

- 2 jours d'autorisation spéciale d'absence au maximum par mois ;
- Sur présentation d'un justificatif médical confirmant un diagnostic d'endométriose.

D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces de nature administratives, techniques ou financières nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2025-072_ Ressources Humaines – Convention de partenariat entre le Centre Ostéopathique de Paris et la Ville du Kremlin Bicêtre

Après en avoir délibéré par 34 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, M. ZINCIROGLU, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. RUGGIERI, M. KHIAR, M. GIBLIN), le conseil décide :

D'approuver le projet de convention de partenariat entre le Centre ostéopathique de Paris (COP) et la Ville du Kremlin-Bicêtre, ci-annexée à la délibération.

D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat.

2025-073_ Relations extérieures – Convention de gestion avec la Ville de Paris

Après en avoir délibéré par 27 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER), 7 abstentions (Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

D'approuver la convention de coopération pour la gestion des voiries limitrophes entre la Ville de Paris et la Ville du Kremlin-Bicêtre, annexée à la présente délibération.

D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces de nature administratives, techniques ou financières nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2025-074_ Espace Public - Création de trois nouvelles stations du service Vélib'

Après en avoir délibéré par 34 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

D'autoriser l'Agence métropolitaine des mobilités partagées (anciennement Syndicat Mixte Autolib' Velib' Métropole) à créer les trois nouvelles stations du service Velib' mentionnées dans l'exposé de la délibération. Les emplacements exacts resteront à définir précisément.

Décide notamment la signature d'un second avenant à la convention de superposition d'affectations du domaine public, de financement et de gestion entre la commune du Kremlin-Bicêtre et le syndicat mixte Autolib' Velib' métropole du 30 novembre 2017.

D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces de nature administratives, techniques ou financières nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Dit que ces dépenses seront imputées sur le budget de la commune.

2025-075_ Espace Public – Remboursement des sommes avancées dans le cadre des études liées au Pôle d'échange de la nouvelle station de la ligne 14 (Hôpital Bicêtre)

Après en avoir délibéré par 34 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

D'autoriser la mise en œuvre de la procédure visant à obtenir le remboursement de 40 000 euros auprès de la Société des Grands Projets.

D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces de nature administratives, techniques ou financières nécessaires à l'exécution de la présente délibération, et notamment le protocole d'Accord Relatif à la régularisation de l'étude du pôle d'échanges de la gare Kremlin-Bicêtre Hôpital, dont la Société des Grands Projets sera cosignataire.

2025-076_ Commerce - Approbation de la convention de portage foncier pour l'acquisition par le Syndicat d'Action Foncière du Val-de-Marne du local commercial sis 19, rue du Général Leclerc

Après en avoir délibéré par 21 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOU DAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO C, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY) et 13 abstentions (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

D'approuver la convention de portage foncier relative à cette acquisition et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à la signer.

Les dépenses sont inscrites sur le budget 2025.

2025-077_ Commerce - Approbation Cahier des charges : Appel d'offre 19, rue du Général Leclerc

Après en avoir délibéré par 21 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOU DAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO C, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY) et 13 abstentions (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

D'approuver le cahier de charges de rétrocession du bail commercial du bien situé 19, rue du Général Leclerc définissant les conditions de la rétrocession et les critères de sélection qui présideront au choix du cessionnaire.

D'autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure d'appel à candidatures.

Précise qu'un avis de rétrocession sera publié en mairie par voie d'affichage pendant une durée de quinze jours.

2025-078_ Commerce - Approbation Cahier des charges : Appel d'offre 25, bis avenue Eugène Thomas (1)

Après en avoir délibéré par 21 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOU DAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO C, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY) et 13 abstentions (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

D'approuver le cahier de charges de rétrocession du bail commercial du bien situé 25 bis, avenue Eugène Thomas définissant les conditions de la rétrocession et les critères de sélection qui présideront au choix du cessionnaire.

D'autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure d'appel à candidatures.

Précise qu'un avis de rétrocession sera publié en mairie par voie d'affichage pendant une durée de quinze jours.

2025-079_ Commerce - Approbation Cahier des charges : Appel d'offre 25, bis avenue Eugène Thomas (2)

Après en avoir délibéré par 21 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOU DAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO C, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY) et 13 abstentions (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

D'approuver le cahier de charges de rétrocession du bail commercial du bien situé 25 bis, avenue Eugène Thomas définissant les conditions de la rétrocession et les critères de sélection qui présideront au choix du cessionnaire.

D'autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure d'appel à candidatures et à accomplir toute mesure nécessaire à l'accomplissement de la présente délibération.

Précise qu'un avis de rétrocession sera publié en mairie par voie d'affichage pendant une durée de quinze jours.

2025-080_ Commerce – Cahier des charges d'une boutique éphémère sise 1, avenue Eugène-Thomas

Après en avoir délibéré par 21 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOU DAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO C, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY) et 13 abstentions (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

D'approuver le cahier de charges de rétrocession du bail commercial dérogoire, ou de courte durée, du local sis 1, avenue Eugène Thomas définissant les conditions de la rétrocession et les critères de sélection qui présideront au choix du cessionnaire.

D'autoriser Monsieur le Maire à signer les baux dérogoires, ou de courte durée, pendant toute la période de la tenue de la boutique éphémère.

Préciser qu'un avis de rétrocession sera publié en mairie par voie d'affichage pendant une durée de quinze jours pour chaque baux dérogoires, ou de courte durée.

2025-081_ Commerce - Approbation Cahier des charges : Appel d'offre 30 avenue Eugène Thomas

Après en avoir délibéré par 21 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY) et 13 abstentions (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

D'approuver le cahier de charges de rétrocession du bail commercial du bien situé 30, avenue Eugène Thomas définissant les conditions de la rétrocession et les critères de sélection qui présideront au choix du cessionnaire.

D'autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure d'appel à candidatures.

De préciser qu'un avis de rétrocession sera publié en mairie par voie d'affichage pendant une durée de quinze jours.

2025-082_ Habitat - Porter à connaissance du bilan 2024 des permanences de l'agence départementale d'information sur le logement (ADIL) du Val-de-Marne

Après en avoir délibéré par 34 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

DE PRENDRE ACTE du bilan de l'année 2024 des permanences effectuées par l'ADIL du Val-de-Marne au bénéfice des ménages kremlinois, ci-annexé.

De verser le concours financier prévu par l'article 3 de la convention, qui s'élève au montant de 3 673,80 € pour l'année 2024.

D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces de nature administratives, techniques ou financières nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2025-083_ Habitat - Approbation de l'avenant 1 au protocole de relogement du Projet de renouvellement urbain d'intérêt régional "Péri Schuman – Bergonié" du Kremlin-Bicêtre

Après en avoir délibéré par 27 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), 7 abstentions (Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

D'approuver l'avenant N°1 au protocole de relogement du Projet de renouvellement urbain d'intérêt régional "Péri Schuman – Bergonié" du Kremlin-Bicêtre.

D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer, au nom et pour le compte de la commune, l'avenant n°1 au protocole de relogement Projet de renouvellement urbain d'intérêt régional "Péri Schuman – Bergonié" ainsi que tout document afférent.

D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces de nature administratives, techniques ou financières nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2025-084_ Urbanisme – Modification du tarif de la taxe sur la publicité extérieure (TLPE) pour l'année 2026

Après en avoir délibéré par 34 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

De maintenir la majoration prévue à l'article L.454-62-1 du CIBS relative aux communes de moins de 50 000 habitants appartenant à un établissement public de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants.

De maintenir l'exonération de plein droit des enseignes dont la superficie totale cumulée est inférieure ou égale à 7 m² et des dispositifs publicitaires dépendant des concessions municipales d'affichage.

De fixer le tarif de référence à 24,80 €/m².

De fixer les tarifs pour l'année 2026 comme suit :

Enseignes				Dispositifs publicitaires et pré-enseignes (supports non numériques)		Dispositifs publicitaires et pré-enseignes (supports numériques)	
superficie inférieure ou égale à 7m ²	superficie supérieure à 7m ² et inférieure ou égale à 12m ²	superficie supérieure à 12m ² et inférieure ou égale à 50m ²	superficie supérieure à 50m ²	superficie inférieure ou égale à 50m ²	superficie supérieure à 50m ²	superficie inférieure ou égale à 50m ²	superficie supérieure à 50m ²
Exonération	24,80 €/m ²	49,70 €/m ²	99,50 €/m ²	24,80 €/m ²	49,70 €/m ²	74,70 €/m ²	147,50 €/m ²

De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires au recouvrement de cette taxe.

2025-085_Aménagement – Bilan de la concertation concernant l'opération de renouvellement urbain de l'Entrée de Ville Sud-Ouest

Après en avoir délibéré par 27 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, et 7 contre (Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

De tirer un bilan favorable de la concertation préalable à l'opération d'aménagement de l'Entrée de ville Sud-Ouest du Kremlin-Bicêtre,

D'approuver les caractéristiques essentielles de l'opération de l'aménagement telles que rappelées dans les considérants. De préciser que le bilan de la concertation sera tenu à disposition du public en mairie du Kremlin-Bicêtre, sur demande, aux horaires d'ouverture habituels et sur le site internet de la ville du Kremlin-Bicêtre.

D'inviter le Maire ou toute personne habilitée par lui, à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

2025-086_Aménagement – Approbation des dossiers d'enquête conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique et d'enquête parcellaire pour l'opération de renouvellement urbain de l'entrée de ville sud-ouest, demande de saisine du Préfet par le Président de l'Etablissement public territorial

Après en avoir délibéré par 21 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY) et 13 contre (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

D'approuver le dossier d'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique – Travaux et le dossier d'enquête parcellaire de l'opération de renouvellement urbain de l'Entrée de ville sud-ouest tels que joints à la présente délibération.

De demander au Président de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre de saisir Monsieur le Préfet du Val-de-Marne pour l'ouverture de l'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique – Travaux et de l'enquête parcellaire pour l'opération de renouvellement urbain de l'Entrée de ville sud-ouest.

De demander que la Déclaration d'Utilité Publique - Travaux et l'enquête parcellaire soient prononcées au bénéfice de la SPL Grand-Orly Seine Bièvre, une fois celle-ci désignée aménageur par le Conseil territorial, qui mènera la procédure d'expropriation des lots occupés restants dans le périmètre de l'opération, le cas échéant.

D'autoriser le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

2025-087_Aménagement – Avis sur le projet de Traité de concession d'aménagement concernant l'opération Entrée de ville sud-ouest (EVSO)

Après en avoir délibéré par 21 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABELLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY) et 13 contre (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le Conseil décide :

D'émettre un avis favorable sur le projet de Traité de concession d'aménagement avec la SPL Grand-Orly Seine Bièvre concernant l'opération Entrée de ville sud-ouest (EVSO) du Kremlin-Bicêtre tel qu'annexé à la présente.

D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces de nature administratives, techniques ou financières nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2025-088_Urbanisme – Sollicitation de la subvention Renouvellement Urbain à la Région pour des travaux de rénovation des équipements scolaires - Ecole primaire Benoit Malon, école maternelle Kergomard et école maternelle Megrez

Après en avoir délibéré par :

Article 1 : 34 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABELLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, M. ZINCIROGLU, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. RUGGIERI, M. KHIAR, M. GIBLIN),

Article 2 : 27 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABELLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER,), et 7 abstentions (Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN),

Article 3 : 27 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABELLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER,), et 7 abstentions (Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

De solliciter auprès de la Région Île-de-France une subvention d'un montant maximum de 900 000 euros, pour les travaux de rénovation des équipements scolaires - écoles primaire Malon, école maternelle Kergomard et école maternelle Megrez.

Que cette subvention vient en déduction de la part affectée au projet de renouvellement urbain Péri Schuman Bergonié au titre de la convention Régionale de Développement Urbain signée le 10 septembre 2018 et ses avenants n°1 et n°2.

D'autoriser Monsieur le Maire ou toute personne habilitée par lui à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

2025-089_Aménagement – Désaffectation de la parcelle cadastrée F125 sise 2, rue Lech Walesa

Après en avoir délibéré par 27 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABELLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER,), 7 abstentions (Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

De constater la désaffectation de la parcelle cadastrée F125 sise 2, rue Lech Walesa.

D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

2025-090 Aménagement – Déclassement de la parcelle cadastrée F125 sise 2, rue Lech Walesa

Après en avoir délibéré par 27 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOU DAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO C, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER,), 7 abstentions (Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

De prononcer le déclassement du domaine public et l'intégration dans le domaine privé de la ville de la parcelle cadastrée F125 sise 2, rue Lech Walesa

D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

2025-091 Patrimoine - Adhésion au programme Eduréno v

Après en avoir délibéré par 34 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOU DAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO C, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

D'adhérer au programme EduRéno v, piloté par la Banque des territoires.

D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer et à procéder à tous les actes y afférents.

2025-092 Patrimoine - Autorisation de sortie de l'inventaire du véhicule Renault Twingo 2560 VW 94

Après en avoir délibéré par 34 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOU DAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO C, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

D'autoriser la sortie d'inventaire du véhicule Renault Twingo immatriculé 2560 VW 94 en vue d'être détruit.

D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces de nature administratives, techniques ou financières nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2025-093 Jeunesse – Convention entre la ville et le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) du Val-de-Bièvre dans le cadre de l'accompagnement des jeunes de 18 à 30 ans

Après en avoir délibéré par 34 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOU DAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO C, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide d'approuver la convention annexée à la présente délibération et d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs au partenariat entre la Ville du Kremlin-Bicêtre et le CLLAJ du Val-de-Bièvre.

2025-094 Culture – Versement du solde de la subvention à l'Association de Développement des Activités Socio-Educatives (ADASE) - Exercice 2025

Après en avoir délibéré par 34 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOU DAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO C, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

De verser le solde de la subvention annuelle d'un montant de 18 375 € à l'Association pour le Développement des Activités Socio-Educatives (ADASE).

Dit que les crédits sont inscrits au budget primitif 2025 article 65748 « Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé ».

2025-095_Culture – Convention de partenariat triennale avec le Conservatoire intercommunal sur le Studio musique

Après en avoir délibéré par 34 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide d'approuver la convention ci-annexée afin de consolider le partenariat autour du studio de musique situé dans la salle Didier-Lockwood du Conservatoire, et d'autoriser M. le Maire à signer cette convention.

2025-096_Numérique – Convention de participation au programme métropolitain « Numérique pour tous »

Après en avoir délibéré par 34 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

D'approuver la convention entre la ville du Kremlin-Bicêtre et la Métropole du Grand-Paris concernant le programme « Numérique pour tous » dont l'objectif est de renforcer l'accompagnement vers l'autonomie numérique.

D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à cette convention.

2025-097_Culture - Ouverture d'un tiers-lieu et conventions de mise à disposition d'espace et d'objectifs avec le gestionnaire désigné

Après en avoir délibéré par 28 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), et 6 ne prenant pas part au vote (Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER), le conseil décide d'approuver les conventions d'objectifs et de mise à disposition d'espace avec le gestionnaire désigné et d'autoriser M. le Maire à signer ces conventions ainsi que tout avenant ultérieur.

2025-098_Sports – Versements du solde des subventions aux associations sportives locales – Exercice 2025

Après en avoir délibéré par 34 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABEILLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADOUC, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

Décide de verser le solde des subventions 2025 aux clubs sportifs suivants :

- CSAKB : 89 700 €
- USKB : 18 150 €
- KB FUTSAL : 19 125 €

Dit que les crédits sont inscrits au budget primitif 2025 article 65748 « Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé ».

2025-099_Sports – Création d'un Dojo solidaire dans le cadre du programme national « 1000 dojos » de la Fédération Française de Judo

Après en avoir délibéré par 34 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABELLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

D'approuver le principe de création d'un Dojo Solidaire sur le territoire du Kremlin-Bicêtre, dans le cadre du programme « 1000 dojos » porté par la Fédération Française de Judo ainsi que la convention annexée à la présente délibération.

D'autoriser la Ville à engager les démarches nécessaires à la signature d'une convention avec la FFJDA pour la réalisation du projet, et d'autorise Monsieur le Maire à signer la convention annexée et tous les actes et documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

2025-100_Vie Associative Sports - Convention d'occupation du boulodrome municipal du Parc Pinel

Après en avoir délibéré par 34 voix pour (Jean-François DELAGE, Frédéric RAYMOND, Anissa AZZOUG, Sidi CHIAKH, Véronique GESTIN, Patrick AOUDAY Jean-Philippe EDET, Christine MUSEUX, Catherine FOURCADE, Jacques HASSIN, Geneviève ETIENNE, Jonathan HEMERY, Corinne BOCABELLE, Ibrahima TRAORÉ, Fatoumata THIAM, Annie PARIS, Brigitte BRICOUT, Vry Narcisse TAPA, Elsa BADO, Julie DEFRANCE, Josette TUFFERY Jean-François BANBUCK, Jean-Marc NICOLLE, Oidi BELAINOUSSI, Maeva HARTMANN, Mounia BENSETTITI, Bernard CHAPPELLIER, Lionel ZINCIROGLU, Nadia CHIBOUB, Laurence COUTO, Latifa EL KRETE, Jean-Pierre RUGGIERI, Toufik KHIAR, Jérôme GIBLIN), le conseil décide :

D'approuver la convention ci-annexée permettant à l'association l'Amicale des boulistes d'occuper le boulodrome municipal du Parc Pinel.

D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'occupation du Boulodrome municipal ainsi que tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

Compte-rendu des décisions prises par le Maire, en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le conseil municipal prend acte des décisions prises par le Maire.

Monsieur le Maire lève la séance à 03h20.